

PETR DU PAYS DE RETZ

DELIBERATION

Séance du 29 novembre 2021

Date de la convocation du Comité syndical: 22 novembre 2021
Nombre de membres en exercice : 53
Nombre de membres présents : 28
Nombre de votants : 32

L'an deux mil vingt, le 29 novembre à neuf heures trente, les membres du comité syndical du PETR du Pays de Retz se sont rassemblés "Salle du Conseil" à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul, sous la présidence de M. MORILLEAU, Président.

Etaient présents : Mmes Pascale BRIAND, Nadège PLACE, M. Jean-Michel BRARD, Claude CAUDAL, Edgar BARBE, Bernard MORILLEAU, Patrick GILLET, Jacques MALHOMME de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, Mmes Marie-Line BOUSSEAU, Sylvie GAUTREAU, Florie LESAGE, M. Jean Pierre AUDELIN, Raymond CHARBONNIER, Yannick MOREZ, Michel OLLIVIER la Communauté de Communs de Sud Estuaire, Mme Laetitia PELTIER, M. Thierry GRASSINEAU, Claude NAUD, Laurent ROBIN, de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, Mme Sandrine LELIEVRE, M. Michel AURAY, Patrick BERTIN, Bernard COUDRIAU, Yannick FETIVEAU, Serge HEGRON, Frédéric LAUNAY, Christophe LEGLAND, Jean-Yves MARNIER de la Communauté de Commune de Grand-Lieu.

Etaient excusés : Mmes Claire HUGUES (pouvoir à M. E. BARBE), Séverine MARCHAND (pouvoir à Mme BRIAND), Christiane VAN GOETHEM (pouvoir à JM BRARD), M. Jacky DROUET, Jean Bernard FERRER, Pierre MARTIN, Jacques PRIEUR, Rémy ROHRBACH de la Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz, M. Roch CHERAUD de la Communauté de Communs de Sud Estuaire, Mme Laura GLASS de la Communauté de Communes de Sud Retz Atlantique, M. Johann BOBLIN (pouvoir donné à S. HEGRON) de la Communauté de Commune de Grand-Lieu.

∞∞∞∞

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1

Afin de poursuivre l'exécution comptable 2021, il convient de réajuster certains crédits sur le budget du PETR, par une décision modificative n°1

PRESENTATION PAR CHAPITRE

Section de fonctionnement

Chapitre	BP 2021	Projet de DM	Total budgété
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	353 710,46	19 070,00	372 780,46
012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	150 000,00	0,00	150 000,00
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	4 300,00	500,00	4 800,00
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	82 850,00	0,00	82 850,00
66 - CHARGES FINANCIERES	1 800,00	0,00	1 800,00
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	2 500,00	2 500,00
Total Dépenses	592 660,46	22 070,00	614 730,46

Chapitre	BP 2021	Projet de DM	Total budgété
002 - RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	115 190,46	0,00	115 190,46
70 - PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 600,00	0,00	1 600,00
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	475 870,00	22 070,00	497 940,00
Total Recettes	592 660,46	22 070,00	614 730,46

SOLDE DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
--------------------------------	-------------	-------------	-------------

Section d'investissement

Chapitre	BP 2021	Projet de DM	Total budgété
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	2 000,00	2 000,00	4 000,00
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 457,52	-1 500,00	21 957,52
Total Dépenses	25 457,52	500,00	25 957,52

Chapitre	BP 2021	Projet de DM	Total budgété
001 - RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	21 157,52	0,00	21 157,52
040 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	4 300,00	500,00	4 800,00
Total Recettes	25 457,52	500,00	25 957,52

SOLDE D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
-------------------------------	-------------	-------------	-------------

Entendu l'exposé du président,

Après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical, à l'unanimité,

- APPROUVE la décision modificative n°1 AU BUDGET PRIMITIF 2021
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce relative à ce dossier

Préfecture de la Loire-Atlantique
ARRIVÉ le

20 DEC. 2021

SGCD - Courrier

Publication effectuée le :
Le Président

PETR du Pays de Retz
44270 MACHECOUL